

Le Carillon sonne l'appel à la solidarité.



SANS ABRIS

29/05/2025

Le Carillon a pris sa place à Nîmes

Autour de Loan Ritouni, tous les bénévoles du Secours Catholique et leurs partenaires ont préparé une fête, qui a eu lieu fin avril, dans le jardin du mythique

bar nîmois, « le Prolé » : il s'agissait de ne pas se rater sur le lancement officiel du Carillon, dans une ambiance festive et conviviale, avec une soirée qui permette à tous les acteurs et actrices de cette initiative de se rencontrer, et de découvrir les commerçants solidaires qui participent à ce projet.

Le Carillon, réseau solidaire de commerçants initié par l'association parisienne La Cloche en 2014, a été développé localement par l'équipe locale de Nîmes du Secours Catholique et le Café d'Anaïs en 2022. Ce réseau a pour but de lutter contre l'isolement et l'exclusion de personnes sans domicile et en grande précarité.

Si La Cloche n'a pas vocation à s'implanter dans chacune des villes de France, elle a la volonté que des structures locales puissent développer ce projet sur d'autres villes, se basant sur sa propre expertise, et sur le fait que les personnes sans domicile sont souvent amenées à voyager et donc à passer d'un Carillon à un autre, de ville en ville, et puissent retrouver les mêmes repères, le même logo et le même fonctionnement.

Le SCCF de Nîmes a donc signé en septembre 2022 une convention de franchise sociale, (comme une franchise d'entreprise mais sans la partie financière), et débuté la réflexion et la mise en place du projet avec la création du réseau de commerçants solidaires (13 en avril 2025), puis dès 2023 l'organisation des rencontres de rue (maraudes) pour faire connaître le Carillon aux personnes sans domicile. « Nous proposons aux commerçants de s'engager à accueillir les personnes sans domicile, et de leur offrir des petits services (remplir une gourde, recharger un téléphone, faire des photocopies, garder des bagages, proposer une table à langer, mettre des journaux à disposition, ...). Tout est possible en terme de petits services qui ne pèsent pas sur le commerçant ».

Un coiffeur offre deux coupes par mois, une épicerie quatre boissons par mois, un restaurant 2 repas par mois. Les commerçants du réseau acceptent aussi de mettre sur leur comptoir une tirelire du Carillon en carton, pour recueillir la monnaie des clients habituels ou de passage. Régulièrement, les bénévoles du Carillon passent transformer l'argent en bons de 10 à 12€, ce qui permet alors aux maraudeurs de

proposer des « bons pour » en fonction des besoins. Ainsi en février dernier, une vingtaine de bons ont été distribués : pour un café, un repas, une coupe de cheveux, un produit de pharmacie, un soin pour chien, une boisson, ...

Cela fait partie aussi de l'objectif des maraudes : déceler dans les échanges ce qui va faire plaisir. « *Les commerces, c'est le poumon d'une ville, et les habitants et sans abri peuvent s'y rencontrer, c'est de la mixité sociale dans un quartier* », conclut Loan Ritouni, qui voit même plus loin dans le déploiement de ce projet, en envisageant qu'il puisse être porté, dans chaque quartier, par les habitants eux-mêmes. « *L'enjeu, c'est le changement de regard sur ces personnes de la rue. Pour leur donner un signe d'humanité, un accueil, un bonjour, un sourire, qui puissent insuffler force et énergie pour changer de vie* ».

Sabine Chabbert

<https://gard.secours-catholique.org/notre-actualite/le-carillon-sonne-lappel-la-solidarite>